



## Une solution de dématérialisation au service de l'Île de la Réunion.

Au cœur de la planète Ouest de La Réunion se trouve la commune de Trois Bassins.

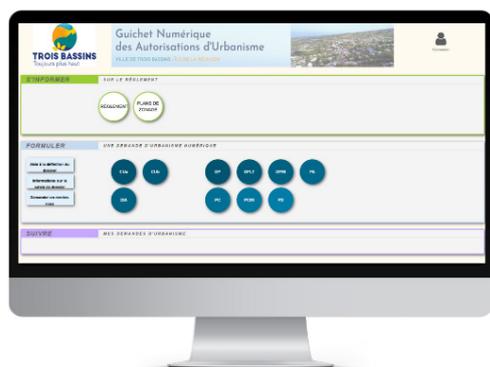
Nichée dans un territoire accidenté, cette commune entre collines et littoral est délimitée au Nord par Saint-Paul et au Sud par Saint-Leu.

La commune accueille plus de 7000 habitants et compte parmi les cinq collectivités qui composent l'Intercommunalité du Territoire de la Côte Ouest, le TCO.

### Un service urbanisme proactif

Le 1er janvier 2022 marquait l'entrée en vigueur de la loi Elan, imposant la dématérialisation des autorisations d'urbanisme aux communes de plus de 3500 habitants.

Parmi elles, Trois-Bassins a fait preuve d'une anticipation exemplaire.



En 2020, sous l'impulsion politique des élus, le service urbanisme de la commune de Trois Bassins composé de 4 agents en lien avec la Direction Générale a pris une décision stratégique pour répondre aux nouveaux enjeux de dématérialisation liés à la loi Elan.

Operis a ainsi la chance d'être le partenaire de confiance pour accompagner Trois-Bassins dans cette révolution numérique. Operis, acteur majeur dans l'édition de progiciels d'urbanisme, a su répondre aux besoins spécifiques de la commune, tout en assurant un suivi personnalisé.

Conscients des défis qui les attendaient, le service urbanisme s'est équipé d'une solution éditée par Operis : le logiciel Oxalis.

En parallèle, Trois-Bassins a déployé le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Une stratégie pertinente pour assurer une dématérialisation fluide et efficace.

C'est en confiant l'hébergement du GNAU à Operis que la DSI assure une continuité de service. Cette décision avisée garantit également un contrôle total sur les mises à niveau des versions du logiciel.



## Une stratégie gagnante

Grâce au déploiement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) dès le mois de mai 2021, les pétitionnaires peuvent désormais déposer leurs demandes par voie électronique en toute simplicité.

En optant pour une solution clé en main avec le GNAU, Trois-Bassins prouve que sa stratégie était la bonne et les chiffres le prouvent.

En 2021, 21% des dossiers d'urbanisme étaient déposés en format numérique.

L'année suivante c'est environ 50% des dossiers qui sont concernés par un dépôt numérique.

Cette année, la tendance continue et ce sont plus de 70% des demandes d'urbanisme qui passent par le GNAU.

En 2023, ce sont plus de **70 %** des demandes de **dossiers d'urbanisme** qui ont été effectuées **via le GNAU** de Trois Bassins !

Le projet est un véritable succès avec un gain de temps significatif et une réactivité sans précédent qui bénéficient à tous les acteurs impliqués. Les parties prenantes ont été unanimes quant aux impacts positifs de cette initiative :

- complétude facilité des dossiers,
- moins de papiers,
- gain de temps sur le scan des dossiers,
- optimisation du temps de travail sur des missions à forte valeur ajoutée.

## Un futur à construire

Cette réussite laisse entrevoir un avenir prometteur pour le service urbanisme. Operis prévoit en effet le déploiement de nouveaux modules pour compléter la chaîne de dématérialisation.

Cette initiative vise à accroître encore davantage la qualité du service rendu aux usagers.

Une volonté d'innovation et d'amélioration qui souligne l'engagement d'Operis de répondre aux besoins de ses clients et d'offrir une expérience utilisateur toujours plus optimale.

*« La mise en place d'Oxalis et du GNAU a été très bénéfique pour le service ainsi que pour les pétitionnaires. Ces solutions facilitent les demandes des pétitionnaires tout en facilitant l'organisation interne du service. »*

**Le service urbanisme** de Trois Bassins

**Operis**

130, Avenue Claude Antoine Peccot 44700 ORVAULT  
01 69 10 00 00 - contact@operis.fr - www.operis.fr

